

Dr Glandé DJETELI, DG de la CEET

« Il s'agit pour nous de faire en sorte que l'électricité soit le vecteur de l'économie et du développement. » P. 2



TOGOREVEIL

TR 162 du 16 Sept. 2014



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille

Election des membres de la Cour Constitutionnelle et de la CENI

L'ASSEMBLEE NATIONALE A FAIT LA PREMIERE MOITIE DU TRAVAIL P. 3

UNIR prend es responsabilités,
l'Opposition demeure dans ses contradictions....
Un rochain rendez-vous demain pour un probable consensus



Ridicule et inutile polémique sur une liaison avérée ou non entre la Mère de Jean Pierre Fabre et le Président Eyadéma
ET SI L'ANC DEPOLITISAIT LE DECES DE LA MERE DE SON PRESIDENT NATIONAL
Qui était Veuve Hélène Dovi FRANKLIN-FABRE et pourquoi son honneur doit être sauf ? P 3

■ **Conférence internationale de Dubaï**
LE PRESIDENT FAURE GNASSINGBE SIGNE UN ACCORD DE FINANCEMENT DE LA VOIE EXPRESS LOME-CINKANSSE P 3

■ **Préparatifs de la rentrée scolaire 2014-2015**
DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION DES ETABLISSEMENTS PRIVEES A L'INSTAURATION DE L'EDUCATION CIVIQUE OBLIGATOIRE, CAP SUR UNE EDUCATION DE QUALITE P 4

Grande innovation dans la Construction de Bâtiment à Coût maîtrisé

LA SOCIETE IVOIRIENNE NOUVELLE SITAS PROPOSE UNE TECHNIQUE RAPIDE ET ACCESSIBLE A TOUTES LES BOURSES P 5



Dr Glandé DJETELI, DG de la CEET

« Il s'agit pour nous de faire en sorte que l'électricité soit le vecteur de l'économie et du développement. »

Lors d'une rencontre d'échange, mercredi dernier, entre la Direction Générale de la CEET et un parterre de journalistes, plusieurs sujets ont été abordés et portent notamment sur les actions et stratégies mises en œuvre pour assurer la permanence, la qualité de l'énergie électrique distribuée ainsi que les efforts qui sont consentis pour rendre cette énergie accessible aux populations togolaises et à long terme, à un coût suffisamment réduit.

D'entrée de jeu, le Dr Glandé DJETELI, Directeur Général de la CEET a tenu à préciser la politique énergétique togolaise telle que conçue et prônée par les plus hautes autorités du pays.

L'énergie électrique comme axe primordial de la modernisation du Togo

Selon les explications fournies par le DG de la CEET, sa société est chargée de la mise en œuvre de cette vision du Chef de l'Etat et du Gouvernement qui insiste sur le fait que le développement du Togo ne peut se faire sans l'énergie électrique. C'est grâce à l'énergie électrique que les unités de production tournent pour accroître l'activité économique et créer les emplois.

Dans sa stratégie de mise en œuvre de cette vision du Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE, la direction générale, sous la supervision du Conseil d'Administration, a choisi d'axer son travail sur cinq points essentiels : « *Il s'agit pour nous d'assurer la continuité de la fourniture d'énergie électrique, le renforcement du réseau électrique pour améliorer la qualité de l'énergie électrique distribuée, l'extension du réseau électrique pour rendre accessible l'électricité aux populations, la diversification des sources d'énergie, notamment les énergies renouvelables. A terme, nous avons la vision de rendre moins cher l'électricité pour les populations.* »



précise le DG Glandé DJETELI avant de conclure : « *En somme, il s'agit pour nous de faire en sorte que l'électricité soit le vecteur de l'économie et du développement.* »

Des projets prioritaires d'extension du réseau pour rendre accessible l'électricité aux populations

L'un des axes le plus important de la politique énergétique togolaise est l'extension du réseau électrique, ceci dans le but de répondre à la demande et de rendre accessible l'électricité de qualité aux populations.

« *La CEET est en chantier sur divers projets prioritaires évalués à 73 735 000 000 FCFA* » indique le DG Glandé DJETELI qui a poursuivi en détaillant les composantes de ce gigantesque et ambitieux projet qui comporte d'ailleurs plusieurs volets. Il s'agit d'abord des projets d'électrification rurale qui se dérouleront en cinq phases. Une première financée par la BIDC à hauteur de 6 250 000 000

FCFA. Une seconde phase dont le financement est portée par le Gouvernement Indien avec un coût de 7 500 000 000 FCFA pour 69 villages. La Phase 3 relative à l'électrification des infrastructures communautaires est financée par l'UEMOA pour un montant de 2 562 000 000 FCFA. La quatrième phase financée par EXIM BANK INDE couvre 150 localités du pays pour un coût de 15 000 000 000 FCFA pour 150 localités. Une dernière phase d'électrification rurale touchera 69 localités. Elle est financée par la BID avec un coût de 8 500 000 000 FCFA pour 69 localités à électrifier.

Ensuite viennent, selon les explications du DG de la CEET, les projets d'électrification rurale transfrontalière. Ici une quarantaine de villages et localités seront touchés par l'électricité

L'UE, la CEB, la CEET et EOG apporteront des financements évalués à 4 100 000 000 FCFA. Ces projets seront exécutés en deux phases.

D'autres projets de grande envergure comme ceux de renforcement et de la construction des alimentations en énergie électrique du Togo (volet distribution) ainsi que ceux portant sur le renforcement de la capacité de distribution de l'énergie électrique dans les grandes villes de l'intérieur, sont également prévus. Des villes comme Aného, Kpalimé, Amlamé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, Kara et Dapaong sont concernées.

Sur un autre plan « *La CEET finance la Projet de mise à jour de la cartographie et des infrastructures de la CEET et une Etude d'impact environnemental et social de faisabilité d'une Centrale thermique à charbon de 240 Mégawatts au Togo* » précise le DG DJETELI.

Des Projets tournés vers les Energies Renouvelables

Pour rendre l'énergie électrique accessible, il est envisagé de recourir à d'autres formes d'énergies telles que les Energies Renouvelables. Un Projet pré-électrification de 3 localités par des kits solaires photovoltaïques a été élaboré. Ce projet sera financé par le Conseil de l'Entente avec un coût de 42 000 000 FCFA. Dans ce sens des Etudes détaillées sur la valorisation des sources d'énergies renouvelables au Togo sont financées par la CEET qui s'attèle aussi au renforcement et à l'extension des départs des postes sources et de la réhabilitation de la téléconduite.

Comme le constat peut se faire, il s'agit des projets pharaoniques et ambitieux qui, heureusement, ont déjà des sources de financement et dont certains sont déjà activement dans leur phase de mise en œuvre effective et progressive.

Comment a-t-on évité le délestage aux togolais ?

S'il est avéré que la plupart des pays de la sous-région Ouest africaine, sont rudement frappés par le problème de délestage avec la non disponibilité de l'énergie électrique caractérisée par les coupures électriques intempestives et des jours, voire des semaines sans énergie pour les foyer et les entreprises, il est de notoriété que le Togo s'est mis à l'abri depuis quelques années. Comment la CEET s'y prend ? Et cette situation rassurante est-elle définitive ? A ces questions, le DG Glandé DJETELI a répondu en ces termes « *Dans la sous-région nos sociétés de distribution sont confrontées aux difficultés liées à la production d'électricité en quantité et en qualité suffisante pour nos populations. Ces difficultés sont pour origine, le manque de ressources en eau et en pétrole ainsi que des infrastructures telles que des centrales de grande capacité pouvant produire l'électricité à un coût raisonnable.* »

C'est un défi permanent pour nous qui avons pour mission la fourniture du courant électrique de qualité et en quantité suffisante aux populations.

Le Togo, à l'instar de certains de nos voisins à cause des raisons que je viens d'évoquer, importe principalement son électricité du Ghana et du Nigéria à travers la CEB. Malheureusement, la production dans ces pays est insuffisante pour eux-mêmes ; d'où un gap important entre les importations et la demande d'électricité à cause des limitations. Ce déficit a engendré une instabilité pour nos approvisionnements et nous sommes obligés à nous tourner vers nos propres sources de production. Cette année, la puissance demandée par l'ensemble de nos consommateurs est de 145 MW en

moyenne avec des pointes allant jusqu'à 160 MW ; la disponibilité auprès de nos fournisseurs est d'environ 110 MW avec un déficit compris entre 10 et 50 MW.

C'est ici que nous devons louer la vision du Chef de l'Etat qui a mis à la disposition de la CEET, la Centrale de Contour Global (100 MW) ainsi que celle de Lomé B (10 MW). Ces centrales, en plus des petites centrales de l'intérieur comme Dapaong, Kara, Sokodé et Kpimé servent à combler le déficit.

Sans ces centrales, le délestage serait quotidien au Togo et toucherait entre 10 et 35% des consommateurs. »

Mais cet engagement n'est pas sans sacrifice. Selon le DG de la CEET

« *Pour ne pas délester, en 2013, la CEET a dépensé environ 30 Milliards de FCFA pour combler un déficit de 250 GWh ; soit environ 120 FCFA/kWh. Les 30 milliards consacrés par la CEET pour éviter le délestage aux consommateurs togolais constitue l'expression de ses efforts d'accompagnement à la politique énergétique prônée par le Chef de l'Etat. Tout ceci a permis aux industriels, aux artisans, aux ménages ainsi qu'à l'administration de mener leurs activités en toute quiétude et en toute sécurité avec surtout un plus à l'économie nationale.* »

La CEET ou l'ambition de mieux satisfaire sa clientèle

En fin d'entretien, les questions ont porté sur la qualité des services fournis par la CEET à ses clients. Le DG Glandé DJETELI, a rappelé à l'occasion les nouvelles mesures prises pour renforcer la satisfaction du client à travers notamment l'externalisation du paiement des factures d'électricité auprès des partenaires comme la SPT, UTB, ORABANK, WARI et MOOV), l'ouverture d'un Espace Commercial et de nouvelles agences à Lomé et l'intérieur du pays. Pour le DG Glandé DJETELI : « Le service public que la CEET rend exige une amélioration continue de nos services. Nous nous employons au quotidien à le traduire dans les actions. Les grands défis à relever en 2014 sont l'écoute des besoins des clients, l'amélioration de la qualité de nos services par le renforcement des capacités du personnel en charge de la clientèle. La formation récente des chefs d'agences et commerciaux en sont des actes concrets qui prouvent la continuité de nos efforts dans le sens de l'amélioration du service à la clientèle. » Et c'est cette conclusion que s'est achevée cet entretien entre la presse et le premier responsable de la CEET.

Un entretien qui a le mérite de fixer les togolais sur les efforts de la CEET qui s'inscrivent assez bien dans une vision économique et sociale de l'énergie électrique prônée par le Président de la République.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Election des membres de la Cour Constitutionnelle et de la CENI

L'ASSEMBLEE NATIONALE A FAIT LA PREMIERE MOITIE DU TRAVAIL



Réunis hier lors d'une session parlementaire extraordinaire marathon qui a démarré autour de 10 heures du matin pour ne s'achever que peu avant 22 heures, les députés togolais n'ont pu faire le travail qu'à moitié. Destinée à consacrer la double élection des membres que doit désigner l'Assemblée nationale pour siéger au sein de la Cour Constitutionnelle et de la CENI, la session de ce lundi n'a abouti qu'à la seule désignation des six membres de la Cour Constitutionnelle et à celle de six autres membres sur les seize que l'Assemblée nationale doit élire pour le compte de la CENI. C'est déjà à l'entame du processus de désignation par voie électorale que certains partis et coalition de l'opposition ont montré leurs premières réticences et le choix du blocage. Plusieurs prétextes tels que la méconnaissance des douze candidats

ont été notamment évoqués par le groupe Parlementaire ANC/ADDI et les députés de la Coalition Arc En Ciel pour quitter la salle lors du choix des six membres de la Cour Constitutionnelle. Pour le premier vice-président de l'ANC, Patrick Lawson, le refus des réformes politiques, la méconnaissance des douze (12) personnes qui ont soumis leur dossier, leur compétence et leur probité justifient cette position du groupe parlementaire ANC-ADDI. Pour d'autres députés comme l'Honorable Jean Kissi du CAR, la méconnaissance des candidats est une condition plus que suffisante pour un boycott.

Pour d'autres députés de cette opposition qui boycottent « Voter pour une Cour Constitutionnelle, signifierait enterrer définitivement la question des réformes ». Mais bien paradoxalement, ces députés qui disent refuser de s'associer à ce qu'ils appellent « une supercherie » ont choisi d'être dans les parages pour prendre part au vote des représentants à la CENI. Face à ces tentatives de diversion et de blocages, les députés de la majorité, prennent leur responsabilité pour désigner six des neuf prochains membres de la Cour Constitutionnelle (les trois autres seront désignés par le Président de la

République). Au nombre des personnalités choisies pour la plus haute juridiction chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois et de la validation des processus électoraux, y figurent des noms bien connus comme ceux de Kouami Amados-Djoko, Maman-Sani Aboudou Salami, Mipamb Nam-Tougli, Polo Aregba, Mme Edwige Ablavi Hohoueto et de Koffi Tagbé. Le travail de désignation semblait avancer, lorsqu'à leur retour les députés qui avaient quitté la salle, ont participé à l'élection des trois représentants de la Société civile ainsi

que celle des trois membres qui siégeront à la CENI au titre des partis extraparlimentaires. Comme il fallait s'y attendre, c'est le choix des cinq représentants de l'opposition qui a échoué. Des voix se sont levées pour réclamer qu'on ne pouvait pas admettre sur cette liste, les représentants de l'Union Des Forces de Changement. Et c'est précisément sur ce point que les échanges et discussions n'ont pas permis de passer à l'élection. La séance sera tout simplement reportée pour demain mercredi. Par

cette décision, le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Dama Dramani, espère qu'un compromis politique sera trouvé. Et pourtant la loi portant statut de l'opposition défini clairement qui est opposant et qui ne l'est pas. Cette loi que certains dénoncent aujourd'hui pour espérer exclure l'UFC de la course au positionnement à la CENI, ils se définissent par rapport à elle pour réclamer plusieurs avantages liés à ce statut. L'opposition togolaise est championne dans l'art de se contredire

Germain POULI

Ridicule et inutile polémique sur une liaison avérée ou non entre la Mère de Jean Pierre Fabre et le Président Eyadéma ET SI L'ANC DEPOLITISAIT LE DECES DE LA MERE DE SON PRESIDENT NATIONAL Qui était Veuve Hélène Dovi FRANKLIN-FABRE et pourquoi son honneur doit être sauf ?

Veuve Dovi Hélène FABRE née FRANKLIN est décédée le 5 septembre 2014 à l'âge de 93 ans. Au moment où sa famille immédiate, ses proches et tous ceux qui l'aiment sont en deuil et les préparatifs se font pour lui rendre les derniers honneurs dus à son rang de Nana Benz, de cette prestigieuse race de femmes exceptionnelles qui ont fait la renommée du Togo à travers le commerce du tissu pagnes, certaines personnalités politiques, notamment dans les rangs de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) relancent maladroitement et d'ailleurs publiquement et sans grands égards pour la défunte, le débat sur la supposée ou réelle relation amoureuse entre la Nana Benz, Mère de l'opposant Jean Pierre Fabre et l'ancien Président GNASSINGBE Eyadéma.

Au cours d'une manifestation de l'ANC et du FRAC le samedi 5 septembre dernier à Zangwéra à une trentaine de kilomètres au Nord Ouest de Lomé ; Eric Dupuis, l'un des bras droit de Jean Pierre Fabre, Président national de l'ANC a cru devoir revenir sur des détails inutiles pour espérer laver l'opprobre issue de ce qu'il qualifie de « calomnies » et « d'une confusion entretenue pour nuire » et dont aurait souffert la défunte ces dernières années.

Si nous ne souhaitons nullement nous associer pour mieux alimenter la polémique, notre rédaction est allée loin, chercher la biographie et la vie de la maman du Président de l'ANC.

Qui était Hélène Dovi FRANKLIN-FABRE ?

La mère de l'ex-Secrétaire Général de l'Union des Forces du Changement (UFC) et actuel Président de l'ANC, serait née le 15 avril 1921 de Claudius Midjrato Franklin dit Piam Piam et de Balbina Dédévi d'Almeida-Estevao.

Orpheline de mère à cinq ans déjà, elle grandira avec sa grand-mère à Assahoun avant de poursuivre son adolescence à Cotonou auprès d'une de ses tantes.

Au Bénin, elle suivra des cours d'enseignement ménager, des cours qu'elle jugera inadaptés. Elle décide alors de revenir à Lomé pour poursuivre son cursus scolaire. Après l'obtention de son CEPE, elle travaillera comme assistance médicale à la Polyclinique de Lomé avant d'être affectée à Aneho.

Elle épouse quelques plus tard Henri Fabre, démissionne de son travail à Aneho pour se consacrer à sa famille, les dix enfants qu'elle fera notamment avec ce dernier.

Revenue à Lomé, Hélène Dovi Franklin Fabre commence par acheter quelques pièces de pagne WAX qu'elle stocke. Elle se lance également dans la commercialisation des parfums. C'est le début d'un commerce florissant qui la mettra en contact avec des structures de l'époque comme la SGGG, la CFAO, CICA... etc.

En 1974, elle perd son mari. Celle qui devient ainsi la veuve Fabre travaillera dur pour donner l'éducation qu'il faut à ses cinq garçons et ses trois filles (deux de ses garçons mourront accidentellement entre temps). Mieux elle battra pour subvenir à leurs besoins et surtout qu'ils fassent des études supérieures hors de frontières togolaises. Et c'est à cette époque qu'elle aurait eu des relations plus étroites avec le Président Eyadéma.

Un pan de l'histoire et de la vie de cette brave dame que certains, comme Eric Dupuis, Secrétaire National à l'Information de l'ANC, veulent occulter, comme s'il s'agissait d'un crime que d'être une proche du feu Président Eyadéma.

La liaison amoureuse entre Hélène Dovi et Eyadéma : une fiction ou une réalité ?

Lors d'un meeting qui s'est tenu à Zangwéra au lendemain du décès de la veuve Fabre, Eric Dupuis a cru devoir la laver, de on ne sait quelle prétendue souillure, en déclarant « Elle



avait beaucoup souffert de ces calomnies mais n'avait jamais voulu porter plainte. Pourtant, elle savait qu'il s'agit bien d'une confusion entretenue pour nuire, pour porter atteinte à son honneur, à l'honneur de sa famille. A 90 ans passés, un jour, en réponse à ces calomnies, elle m'a confié qu'elle est la femme d'un seul homme, celui avec lequel elle a eu 10 enfants, Henri FABRE. La maman de Jean-Pierre est une femme d'honneur, une femme de foi. Elle mérite un grand respect. »

De l'avis de nombreux observateurs, cette intervention n'avait pas sa raison d'être. D'abord parce qu'aucune loi, aucune morale n'interdit à une veuve d'avoir des relations avec un homme, qui plus est un Chef de l'Etat de la trempe du Président Eyadéma. Secondo parce que le débat qui a fait étalage de cette partie de la vie de la mère de Jean Pierre Fabre, vient de l'ANC elle-même. On se rappelle quand le Front Sage avait été créé par Jean Dégli, Ajavon Zeus, Gil Bénéït Afangbédzi et les autres ; c'est Jean Pierre Fabre qui avait lancé les premières torpilles en qualifiant les fondateurs du Front Sage d'être à la Solde du pouvoir et de ne pas être de vrais opposants comme ceux du FRAC qui croyaient que les manifestations de rues étaient leur exclusivité.

On s'en souvient qu'ex-cédé par les dénigrements et accusation de Fabre et de ses amis, Me Jean Dégli, à l'époque Coordonnateur du Front Sage avait lancé publiquement et pour la première fois, ce que plusieurs togolais savaient depuis longtemps. Il avait qualifié Jean Pierre Fabre de « politicien nourri au biberon de Lomé II », faisant également allusion à la veuve Dovi Franklin Fabre comme celle « qui se promenait dans l'avion de par le monde avec Eyadéma, faisant des affaires juteuses... ». Cette révélation avait calmé les ardeurs de Jean Pierre Fabre, qui ne s'était plus jamais attaqué au Front Sage. C'était pour la petite histoire.

Mais pour revenir à cette relation supposée ou réelle, ce n'est ni le moment, ni le lieu d'en parler. Le feu Président Eyadéma et la veuve Franklin Fabre n'étant plus de ce monde. Si la vérité est bien quelque et est d'ailleurs bien connue, la politique ne pas faire intrusion dans les relations humaines et affaires sentimentales.

Ces opposants du jour qui dînent la nuit avec les hommes du pouvoir, qui quémandent des caisses de champagne, se font financer dans leurs activités politiques, obtiennent de la part du pouvoir des avantages et faveurs du seul fait de leur statut d'opposant, doivent arrêter de distraire la galerie.

Les obsèques ne sont pas une joute électorale et lorsque celles de Maman Fabre arriveront, le vœu des togolais sera de voir réuni autour de Jean Pierre Fabre et de sa famille, les autres personnalités de tous les partis politiques qui ont de la sympathie ou du respect pour cette dame. Jean Pierre FABRE doit appeler ses lieutenants à la raison. Inutile de politiser le corps sans vie d'une maman fut-elle celle d'un leader d'un parti dénommé ANC.

Patrick NIMA

Conférence internationale des investisseurs à Dubaï LE PRESIDENT FAURE GNASSINGBE SIGNE UN ACCORD DE FINANCEMENT DE LA VOIE EXPRESS LOME-CINKANSSE



La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), ont organisé le mardi 9 septembre dernier à Dubaï la conférence internationale des investisseurs. En dehors du président malien Ibrahim Boubakar Keita, tous les Chefs d'Etats de l'UEMOA dont le Président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, ont pris part à cette rencontre qui s'inscrit dans la démarche « investir dans l'UEMOA ».

La conférence de Dubaï a permis de poser les jalons d'une nouvelle forme de coopération entre l'espace UEMOA et les partenaires et investisseurs des Emirats arabes unis qui méconnaissent ou connaissent très peu cette zone, ses atouts, ses potentialités et ses projets. L'objectif de cette démarche est de mobiliser les ressources pour la réalisation des programmes d'envergure régionale, créateurs d'emplois, de richesses qui permettront d'améliorer les conditions de vie des populations, et assurer le développement du tissu industriel et des services.

Pour sa part, le président Faure Gnassingbé a signé pour le compte du Togo, un accord de financement concernant la voie express Lomé-Cinkansse frontière du Burkina Faso. L'axe actuel de 667 Km va être alors dédoublé à travers les localités de Lomé-Atakpamé-Sokodé-Kara-Kanté-Cinkanssé. Ce projet fait parti d'un ensemble de projets soumis aux investisseurs publics et privés du Golfe.

Les Chefs d'Etats de l'UEMOA ambitionnaient décrocher un financement de 22 milliards de dollars mais c'est 20 milliards qu'ils ont pu obtenir pour le financement de 17 projets de développement régional dans les infrastructures routières, ports, énergie, eau etc. Pour un début, la démarche est déjà fructueuse.

Selon le Ministre de l'économie et des finances, Adjé Otèh Ayassor, c'est l'une des grandes nouveautés. Il ne s'agit ni de prêts, ni de dons, mais d'investissement privé.

La Rédaction

Préparatifs de la rentrée scolaire 2014-2015

DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION DES ETABLISSEMENTS
PRIVEES A L'INSTAURATION DE L'EDUCATION CIVIQUE
OBLIGATOIRE, CAP SUR UNE EDUCATION DE QUALITE

Renforcement de capacités, Disponibilité des manuels, Infrastructures de
qualité, les maîtres mots du système éducatif togolais



Le 29 septembre prochain, les établissements scolaires du Togo vont rouvrir leurs portes après trois (3) mois de vacances. Environ 2.000.000 d'élèves vont prendre d'assaut les enceintes des écoles, du préscolaire au 2ème cycle du secondaire, pour une année qui s'annonce sereine. En dépit des rumeurs qui annoncent un probable report, les informations officielles et l'engouement autour des préparatifs dénotent du contraire. Nouvelles salles de classes, nouveaux enseignants et recyclage des anciens, nouveaux manuels scolaires, tout est prêt et semble indiquer que la date du 29 sera tenue. Gros plan sur les préparatifs conduits de main de maître par le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Yao Florent MAGANAWÉ

Renforcement en Infrastructures et Manuels, le gouvernement et ses partenaires n'ont pas lésiné sur les

moyens
C'est par des visites surprises sur les chantiers que la Ministre MAGANAWÉ, en tant que maître d'ouvrages, a tenu à s'assurer de la progression dans les temps de la construction de nouvelles salles de classes pour le compte de la rentrée scolaire 2014-2015. En dehors de quelques retards dus à la saison des pluies et à des défauts d'exécution de la part de certaines entreprises, plus de 90% de ces ouvrages seront prêts à temps. Au total 800 nouvelles salles de classes dont 174 dans le cadre du projet PEFII seront donc mises à disposition dès le 29 septembre. Ces efforts de construction de nouvelles salles de classe viennent répondre aux effectifs croissants suite à la décision du gouvernement togolais de la suppression des frais de scolarité au préscolaire et au primaire en juin 2009. Toujours dans cette optique, le Ministère des Enseignements Primaire

et Secondaire (MEPS) met à disposition des écoles primaires 3000 manuels scolaires de lecture et de calcul et 11.000 panneaux de langage. Grâce au Projet BID Education3, 50 bibliothèques équipées et 50 laboratoires seront construits dans les collèges au cours de cette année scolaire.

Un personnel qualifié sans cesse croissant pour une éducation de qualité

La construction des écoles ne saurait combler l'attente des élèves et parents si le personnel éducatif est déficitaire et mal formé. Ainsi, le gouvernement a mis en place plusieurs stratégies pour relever le nombre des enseignants et améliorer leur niveau de formation pédagogique. Depuis 2005, le nombre d'enseignants a augmenté de 42%. Pour cette rentrée scolaire 2014, environ 11.000 nouveaux instituteurs sortis des Ecoles Normales

d'Instituteurs (ENI) et 311 de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) seront déployés dans les écoles primaires et dans les collèges. En plus, il est prévu le recrutement de 500 enseignants volontaires des collèges et Lycées pour soulager les parents d'élèves qui assuraient les salaires de ces enseignants. Déjà l'année dernière, le gouvernement avait intégré 5.000 enseignants volontaires du primaire. Ils sont en ce moment en formation dans les ENI pour les outiller en pédagogie et gestion des classes. Avant la fin de cette année 2014, 3 nouvelles Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) notamment celles d'Adeta, Niamtougou et Sotouboua ouvriront leurs portes pour compléter l'offre de formation des instituteurs déjà existante à Notsè, Tabligbo et Dapaong. Le recrutement est régionalisé pour assurer une meilleure répartition des enseignants.

Les primes de rentrée et de bibliothèques, un acquis selon le Ministre MAGANAWÉ

Pour ceux qui évoquent un probable report de la rentrée, la raison serait le non paiement des primes de rentrée et de bibliothèque aux enseignants avant la rentrée du 29 septembre. Dans une émission à la Télévision Togolaise (TVT), le Ministre MAGANAWÉ a été clair. Les primes de rentrée et de bibliothèques qui seront de 150.000 FCFA sont un acquis et à ce titre, il ne s'agit pas d'une négociation. Elles seront payées après la rentrée, probablement dans la première semaine.

Les primes de rentrée et de bibliothèques sont payées aux enseignants depuis 2011. De 120.000 FCFA, elles ont évolué de 10.000 FCFA chaque année pour atteindre le seuil de 150.000 cette année. Elles sont payées au Trésor à Lomé et dans les Directions Régionales du Trésor à travers toute l'étendue du territoire.

Les écoles privées, une préoccupation du gouvernement

On se souvient encore avec émotion de ces élèves du Complexe Scolaires « Futures Elites » d'Atiégou (Lomé) qui n'ont pas pu passer leur examen de BEPC à cause du Directeur d'école qui

s'était fait la malle avec leurs frais d'inscription.

Pour éviter que de tels cas se reproduisent, le MEPS a pris l'arrêté 261/MEPS/CAB/SG/du 3 septembre 2014 fixant les nouvelles conditions de création des établissements privés. Les innovations de ce nouvel arrêté sont relatives à la rigueur dans le contrôle de la création et du fonctionnement des établissements privés. Désormais, le ministère délivre deux autorisations dans le processus de création d'école. Une autorisation de création pour la mise en place des infrastructures et une autorisation d'ouverture après une visite d'inspection des infrastructures pour le recrutement des élèves. La dernière autorisation qui est celle de fonctionnement est délivrée après trois (3) années de présence sur le terrain et à la suite d'un contrôle. Le nouvel arrêté est aussi marqué par le durcissement des sanctions en cas de fautes.

L'éducation civique, une matière obligatoire dès le 29 septembre 2014

Depuis sa nomination à la tête du Ministère de la Communication, des Arts, de la Culture et de la Formation Civique, Madame Germaine Kouméalo ANATE a fait du retour à des valeurs civiques et citoyennes au sein de la société togolaise son cheval de bataille. Avec le Ministre MAGANAWÉ du MEPS, ils viennent de décider de redéfinir le citoyen togolais à la base. C'est à travers l'imposition de l'Education Civique en tant que matière obligatoire, non plus comme matière facultative, à compter de la rentrée scolaire 2014.

D'ici là, une importante rencontre des principaux acteurs de l'éducation se tiendra le jeudi 18 et vendredi 19 septembre à l'INFA de Tové. Elle portera sur les préparatifs de la rentrée scolaire 2014-2015. De cette réunion sortira peut-être la confirmation de l'engagement des responsables de l'éducation à voir la rentrée effective le 29 septembre, dans le respect du calendrier établi, une manière de marquer les premiers pas d'une année scolaire réussie.

Paul K

Zoom sur le projet cantines scolaires/ Protection sociale et promotion de l'éducation en milieu rural

67 774 ELEVES TOUCHES A PARTIR DE LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE



Après la phase pilote démarrée en 2008, les cantines scolaires ont été véritablement lancées le 22 avril 2014 à Gapé-Wonougbé dans la préfecture de Zio. Financé à hauteur d'1 milliard de FCFA par le gouvernement togolais pour le compte de l'année 2014, le projet cantines scolaires a touché 30 934 élèves du cours primaire et du préscolaire répartis dans 149 écoles sur le plan national jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour la nouvelle rentrée qui s'annonce déjà, 166 écoles vont s'ajouter à celles déjà bénéficiaires, suite à un accord de financement entre la Banque Mondiale et le gouvernement togolais. Le nombre d'écoles bénéficiaires des cantines scolaires sera alors porté à 315 pour 67 774 élèves.

Le projet des cantines scolaires est une composante du Projet de Développement Communautaire et des filets sociaux (PDC Plus) et s'inscrit dans la stratégie d'amélioration de la scolarisation au Togo et précisément dans les zones pauvres et enclavées. « En plus de contribuer à l'accès à l'éducation dans la perspective d'une scolarisation universelle à l'horizon 2015, l'alimentation scolaire constitue aussi un moyen de protection social pour les enfants qui sont dans les zones vulnérables. Le gouvernement conscient de cet

enjeu n'a pas manqué d'inscrire cette problématique dans la stratégie nationale de protection sociale », expliquait la ministre Tomégah Dogbé au cours de la cérémonie de lancement en avril dernier.

Les cantines scolaires sont gérées par les communautés bénéficiaires sous la supervision des ONGs mandatées. Elles constituent au même moment une source d'emploi pour les bonnes femmes chargées de servir aux élèves des aliments sains et équilibrés après les cours de la matinée. C'est aussi un projet qui vise à promouvoir l'utilisation des produits locaux. Ce qui permet de conserver la richesse dans la communauté et encourager l'accroissement de la production agricole.

Une étude réalisée en 2010 sur les cantines de la phase pilote du Programme de Développement Communautaire (PDC) financée par la Banque Mondiale, a révélé une augmentation d'effectif de 9,4% dans les écoles bénéficiaires contre 7,5% dans les non bénéficiaires. Pendant que le relèvement du taux d'abandon scolaire était de 0,9% dans les écoles bénéficiaires, il était de 1,4% dans les non bénéficiaires. Le projet des cantines scolaires relève aussi le taux de scolarisation de la jeune fille. En effet, cette même étude note une augmentation de 12,6% de filles contre 6,8% de garçons dans les écoles bénéficiaires. « Avant la cantine en 2007-2008, le taux de réussite était de 50,22% mais à partir de 2008-2009, la réussite a connu une augmentation et est passée à 64,34%. En 2009-2010, elle est arrivée à 71,05% et en 2011, elle a atteint 83,82% », s'exclame un Directeur dans les colonnes de « Chronique de la Base » N°3. Des résultats qui appellent le gouvernement et ses partenaires à étendre le projet à toutes les écoles des zones rurales.

Rappelons que les critères de sélection des écoles bénéficiaires sont relatifs au niveau de pauvreté du canton, à l'éloignement des habitations, au taux de déperdition scolaire, à l'état des infrastructures scolaires, au taux de fréquentation etc.

Londou KAWANA

COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur la sécurité maritime qu'organise le Togo en Octobre 2015, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération recrute des togolais nationaux et de la diaspora des deux sexes, spécialistes et experts dans tous les domaines affiliés à la sécurité maritime. Les dossiers des candidatures sont composés comme suit :

- une photocopie légalisée du certificat de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée d'un diplôme ou attestation maritime ;
- un Curriculum vitae.

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne sur le site du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération www.diplomatie.gouv.tg ou auprès de la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère.

La date de clôture est fixée, au plus tard au, 30 Septembre 2014.

Fait à Lomé, le 08 Septembre 2014.

Journée Internationale de l'Alphabétisation 2014 L'ALPHABÉTISATION, UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Le monde entier célèbre la Journée Internationale de l'Alphabétisation (JIA) le 8 Septembre de chaque année. La célébration de cette journée cette année, la 49ème du genre, est placée sous le thème: « Alphabétisation et développement durable ». Il s'agit à travers ce thème, de mettre l'accent sur l'importance de l'alphabétisation pour un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures. Au Togo, cette célébration a été marquée par la tenue d'un atelier stratégique sur l'intégration de l'alphabétisation fonctionnelle dans les programmes et projets nationaux de développement.

Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a, à l'occasion de cette journée rappelé les actions du gouvernement dans le domaine de l'alphabétisation et annoncer les activités pour un processus pilote d'intégration de l'alphabétisation fonctionnelle dans les différents secteurs du développement au Togo. Selon la ministre, 793 millions d'adultes dans le monde n'ont pas de savoirs et compétences nécessaires pour comprendre les enjeux actuels du développement et s'impliquer activement dans la vie sociale, politique et économique de leurs communautés. Au Togo, selon l'enquête MICS réalisée en 2010, l'analphabétisme touche 977.000

jeunes et adultes soit un taux de 43,3% ; un analphabétisme marqué par de fortes disparités régionales et des disparités liées au genre en défaveur des femmes. Et pourtant, l'alphabétisme est considéré comme un accélérateur de développement dans la mesure où il permet l'acquisition de connaissances, compétences, attitudes et valeurs nécessaires pour la construction d'un monde vivable et viable. Des compétences à partir desquelles les populations pourront mener des actions de développement personnel ou collectif.

Après avoir énuméré les actions entreprises par son département aux plans stratégiques et opérationnels visant à réaliser le développement durable du pays en ligne avec le plan sectoriel de l'éducation, la ministre a salué l'octroi d'une subvention pour l'alphabétisation de 1200 femmes sur toute l'étendue du territoire national, en cette année 2014. Elle espère que ce travail ouvre la voie vers un processus pilote d'intégration de l'alphabétisation fonctionnelle dans les différents secteurs. « Notre espoir est d'autant plus grand que cette prise en compte intersectorielle de l'alphabétisation permettra d'avoir un effet multiplicateur sur les résultats de projets tant en termes d'ampleur et d'impact que de pérennisation », a-t-elle souligné avant d'ajouter: « Je voudrais assurer tous les acteurs du sous secteur de l'alphabétisation de l'engagement du gouvernement à mettre tout en œuvre pour les accompagner de manière efficiente dans les efforts de lutte contre l'analphabétisme dans le pays ».

L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) a institué la Journée Internationale de l'Alphabétisation lors du Congrès Mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme, à Téhéran en Iran depuis 1965. Cette journée est une occasion pour sensibiliser et informer l'opinion nationale et internationale sur l'ampleur et les méfaits de l'analphabétisme ainsi que les conséquences qu'il peut avoir sur le succès des individus et de la société en général. Cette journée permet aussi de faire des plaidoyers à l'endroit des autorités publiques et privées, des médias, des partenaires techniques et financiers, des organisations non gouvernementales et de toute la population pour une mobilisation générale autour de la lutte contre l'analphabétisme dans les communautés humaines.

La Rédaction

Grande innovation dans la Construction de Bâtiment à Coût maîtrisé

LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE NOUVELLE SITAS PROPOSE UNE TECHNIQUE RAPIDE ET ACCESSIBLE A TOUTES LES BOURSES



Judi 11 septembre dernier, la salle Orchidée de la Paroisse Universitaire Saint Jean Apôtre a servi de cadre à la présentation de nouvelles techniques de construction de maisons d'habitation. A l'occasion de cette présentation dédiée aux décideurs et aux populations togolaises en général, Mme Svatil DELAGE, Directeur Général de la Société Nouvelle SETAS détentrice de ce savoir-faire, a fait savoir que sa présence à Lomé s'inscrit dans l'engagement des plus hautes autorités togolaises à régler de façon durable l'épineuse question d'habitats sociaux à travers le programme de construction de logement sociaux au profit des populations.

La nouvelle technique que vient proposer la SN SETAS a la particularité d'intégrer un nouveau

système différent du préfabriqué. Cette technique permet grâce à des briques sol ciment creuses de construire rapidement des maisons avec une qualité de finition égale à ce qui se fait dans les pays développés. « C'est un programme incitatif à la construction économique et écologique. La technique que nous proposons correspond au porte-monnaie de la ménagère. La construction avec la brique géo dimatique est une innovation qui assure une rapidité dans l'exécution des travaux, un coût maîtrisé. Notre solution est la brique creuse qui a plusieurs avantages. » explique M. Svatil DELAGE.

Cette architecture ainsi proposée à l'avantage d'assurer une excellente isolation thermique qui permet de lutter contre la chaleur et optimise le niveau de ventilation. La brique

creuse permet également une isolation phonique impeccable qui procure un confort intérieur. Autre avantage, cette technologie évite toute formation d'humidité à l'extérieur empêchant celle-ci de pénétrer à l'intérieur de l'habitat.

« La brique creuse a aussi cette particularité d'éliminer les risques de moisissure, ce qui permet à la structure de garder toutes ses qualités. Elle permet enfin une pose facile permettant une rapidité et une efficacité de construction » précise le représentant de la SN SETAS.

En 45 jours un bâtiment de 75 m2 peut être construit et livré avec tout le confort en carrelage, électricité et plomberie. Et le prix d'un tel bâtiment peut varier entre 8 et 8,5 millions de francs CFA.

Basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire depuis une trentaine d'années déjà la SN SETAS est déjà présente dans une dizaine de pays de la sous région Ouest africaine. Elle compte bien s'installer au Togo où elle compte former une élite togolaise dans cette technique de construction pour assurer un effectif transfert de technologie. La société a également une grande réputation dans l'exécution de grands travaux de réhabilitation d'ouvrage d'art.

Germain POULI

Renforcement de la surveillance et de la sécurité routière LES MOTOS DESORMAIS VENDUES AVEC IMMATRICULATION



Face au nombre sans cesse croissant du nombre d'accidents sur les routes togolaises, le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a décrété, dans son discours à la nation du 26 avril, l'année 2014 « année de la sécurité routière ». Depuis, les initiatives ministérielles se multiplient dans ce sens. Ainsi, après les mesures contenues dans le nouveau code de la route, notamment le port du casque, de la ceinture de sécurité, l'interdiction de téléphoner au volant et bien d'autres mesures, les motos seront désormais vendues avec immatriculation.

C'est ce qui est ressorti de la concertation le jeudi dernier à Lomé entre les concessionnaires de motos, les syndicats des transporteurs et les ministres en charge des Transports, Ninsao Gnouam, du Commerce, Bernadette Legzim-Balouki et de la Protection Civile, le colonel Yark Damehame.

« Suite aux manifestations de rue que nous avons connues ces derniers moments, particulièrement à

Dapaong et à Sokodé sur la question de l'immatriculation, le gouvernement vient de prendre une mesure en accord avec les concessionnaires de motos : toute moto sera vendue immatriculée par le concessionnaire lui-même comme exactement dans le cas d'une voiture », a déclaré M. Ninsao Gnouam au sortir de la rencontre.

Cette mesure, selon le colonel Yark Damehame est une avancée majeure dans la lutte contre le vol de moto car elle permettra de retrouver les motos volées et de mettre fin aux forfaits commis par des gens à motos. On pourra ainsi éviter les affrontements entre forces de l'ordre et les conducteurs de motos non immatriculées.

Dans un proche avenir, tout acheteur de moto devra présenter un permis de conduire. Les motocyclistes disposent néanmoins de quelques mois pour se conformer à cette nouvelle disposition.

Pour les concessionnaires de motos, c'est une « bonne » décision. Il reste, selon eux que le gouvernement les accompagne à vulgariser cette information à l'intérieur du pays.

Selon le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, entre 2009 et 2013, 3010 personnes sont mortes dans plus de 26 309 accidents qui ont occasionné 37 117 blessés. Le premier trimestre 2014 a enregistré 1451 cas d'accidents, 153 blessés et 502 décès sur les routes du Togo.

Paul KATASSOLI

Septembre 1974-Septembre 2014, 40 ans déjà !

LE CENTRE NATIONAL D'APPAREILLAGE ORTHOPÉDIQUE DE LOMÉ ENCORE PLUS PROCHE DES PERSONNES HANDICAPEES



« Offrons l'opportunité aux personnes handicapées pour participer au développement communautaire », c'est le thème autour duquel le Centre National d'Appareillage Orthopédique de Lomé a voulu réfléchir lors de son 40ème anniversaire afin de mieux orienter ses actions à l'avenir. L'événement a été lancé le mercredi dernier dans les locaux de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux à Lomé.

Après avoir retracé l'historique de sa structure, Mme Kawa BOWESSI DJAOU, Directrice du CNAO, a demandé aux professionnels de médias de porter le message afin que les personnes handicapées soient informées sur les offres du CNAO. De sa création en 1974 où il n'offrait que des services en appareillage orthopédique et en kinésithérapie, les activités du centre ont été élargies aux services d'orthophonie, de psychologie et de communication jusqu'en 2006 avant de se doter en 2007 d'une piscine pour la balnéothérapie. Outre tous ces services de santé, le centre dispose aussi d'un service social qui permet une prise en charge partielle ou totale des soins des patients puisque pour Madame la Directrice, « malheureusement, c'est environ 55 pour cent qui sont servis par insuffisance de moyens financiers » sur les 2500 ou 3000 visites annuelles. Le personnel du centre est passé de 10 à 62 dont 35 techniciens à savoir des orthoprothésistes, des masseurs kinésithérapeutes, des orthophonistes et des podoprotésistes formés par l'ENAM (Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux). Les personnes handicapées qui sont évaluées à 900 000 dans notre pays subissent des injustices sociales et ont besoin de tous, comme l'a déclaré la Directrice, « les maladies handicapantes, les traumatismes des accidents de la voie publique, les catastrophes naturelles sont des réalités qui nous interpellent tous. Les problèmes que posent le handicap sont énormes: discriminations sociales et professionnelles, rejets, absences de programmes d'inclusion dans les projets et programmes communautaires ». Un programme qui couvre une quinzaine de jours avec des tranches sur les médias est prévu pour permettre à tout le monde de mieux connaître le centre.

Badjem'na DJAONA Stagiaire?

Promotion et valorisation de l'agriculture togolaise LE SIALO 3 A TENU SES PROMESSES



Le Salon International de l'Agroalimentaire de Lomé (SIALO) qui s'est ouvert le jeudi 11 septembre a pris fin hier 14 septembre sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé (CETEF Togo 2000). Plus de 150 exposants venus de différents pays comme la France, l'Italie, le Niger, la Côte d'Ivoire ont pris part à cette rencontre axée sur le thème « l'agriculture familiale face aux enjeux de la sécurité alimentaire ». C'est le ministre de l'Agriculture et de la pêche, Col. Ouro Koura Agadazi qui a procédé au lancement de la troisième édition de ce salon en présence de diverses personnalités.

Le SIALO est un salon qui fait la promotion et la valorisation de l'agriculture et tous les secteurs connexes. « Il voudrait participer surtout à encourager une coopération sud-sud afin que les acteurs et les

professionnels africains de l'agriculture et l'agroalimentaire puissent échanger et développer des relations commerciales. », a indiqué M. Heatson Tito ATTIKPO, Coordinateur Général du SIALO. Dans cette optique, des expositions-vente des produits, services et des équipements agricoles, des ateliers de formation, des communications, les rencontres Bto B et la nuit du SIALO ont meublé ce salon. La grande innovation cette année se résume à trois concours. Premièrement, 5 écoles primaires venues de Dapaong, Kara, Sokodé et Kpalimé ont pris part à la phase finale du Concours National de Théâtre dénommé les « Théâtres Verts ». Lancé dans le cadre des journées agroalimentaires des régions avec l'appui financier de la coopération allemande et la GIZ, ce concours qui a eu lieu le samedi 13 septembre vise la

valorisation du patrimoine agricole de nos régions. Le deuxième concours dénommé « projet incubateur » dont l'aboutissement est prévu pour SIALO 2015 est organisé par Centaure communication avec l'appui du Fonds d'Appui aux initiatives Economiques des Jeunes. Il a pour objectif d'encourager l'installation des jeunes en milieu rural en mettant à leur disposition des crédits allant de 2 500 000F CFA à 6 500 000F CFA selon que les porteurs des projets soient seuls ou en groupe. Le concours sur les produits, services et technologies agricoles innovants, le troisième concours de ce salon compte encourager la recherche et l'innovation. Le premier prix de ce concours est une enveloppe de 1 500 000F CFA mis à disposition par la coopération allemande, le 2e prix est un stand construit et aménagé d'une valeur de 550 000F CFA offert par le comité SIALO.

Pour le ministre AGADAZI, malgré les avancées de l'agriculture, plus de 800 millions de personnes dans le monde crouissent sous le poids de la famine. Chaque Etat est alors appelé à redoubler d'efforts en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Depuis trois ans, le gouvernement à travers le PNIASA cherche à relever ce défi. Il a aussi rendu un hommage mérité au promoteur du SIALO qui arrive à rassembler les acteurs du monde agricole pour des échanges afin d'inscrire leurs actions dans la durée de façon à éradiquer les problèmes de la faim.

Londou KAWANA

Pour la paix sociale au Togo L'AJAREP DIT NON A TOUTE SORTE DE VIOLENCES SUR LA TERRE DE NOS AÎEUX

Bientôt 2015 et l'élection présidentielle se profile à l'horizon. Pour éviter le cycle infernal d'élections-contestations-répressions que connaît à chaque période électorale notre pays, les forces vives du pays se mobilisent afin d'éviter les scènes de violences que nous avons toujours observées. C'est dans cette ligne que s'inscrivent les jeunes du quartier Adéwi à Lomé qui se sont regroupés au sein de l'Association des Jeunes d'Adéwi pour la Réconciliation et la Paix (AJAREP) dont la toute première sortie a été faite le 13 Septembre dernier. Pour les jeunes du quartier, Adéwi « n'est et ne demeurera jamais la chasse gardée d'un parti politique quel qu'il soit au risque de frôler la démocratie émergente pour une ethnocratie ». C'est pourquoi l'appel est lancé à tous les partis politiques qui ont une vision commune, celle de préserver la paix et faciliter la réconciliation si chères dans la politique du Chef de l'Etat de rejoindre cette jeune association qui veut regrouper tous les jeunes

de tous les partis politiques pour enterrer la hache de guerre » selon M. Toubib BAMAZE, Président de l'AJAREP.

Ainsi, l'AJAREP assure sur la disponibilité de leur cadre pour les meetings de sensibilisation de tous les partis politiques pour les prochaines échéances électorales. « Pour le compte des prochaines échéances électorales au TOGO, les jeunes d'Adéwi sont ouverts à toutes les tendances politiques et leur demandent de visiter, de sillonner les rues, avenues et boulevards d'Adéwi afin de lancer leurs programmes politiques pour la reconstruction du pays et la cohésion sociale entre ses fils et filles » pouvait-on lire dans la déclaration liminaire présentée par M. Toubib BAMAZE.

L'association sera omniprésente sur le terrain à travers des conférences-débats et des rencontres de sensibilisation dans les différents coins du quartier et même sur toute l'étendue du territoire.

Badjem'na DJAONA (Stagiaire)



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

No 2380/14/CNSS/DG/DA-SP

COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe le public qu'elle est propriétaire d'un terrain non bâti sis à Tsévié-Davié-Adidomé, lieu dit KPONVEME à l'Ouest du péage de Davié, d'une contenance superficielle de 51 ha 96a 83ca objet du Titre Foncier No 35 860 RT.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui aurait acquis ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain dans ledit domaine, qu'elle le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du Décret Foncier du 24 Juillet 1906, le Titre Foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété à la CNSS sur l'immeuble objet du Titre Foncier No 35 860 RT.

Pour toute information s'adresser à la Direction Administrative de la CNSS, Tel : 22 53 55 43 ou 22 53 56 24

Fait à Lomé, le 12 Septembre 2014



Deux nouveaux ouvrages dans la littérature ecclésiastique togolaise

LE FRERE ZIKPI KOKOUM PARLE D'UN « DIEU SOCIAL » ET D'UNE « EGLISE AU SERVICE DES HOMMES »



Après plus de 6 ans de durs labeurs, les efforts du Frère ZIKPI Kokouvi Paul, viennent d'être couronnés par la sortie officielle de ses deux livres. Il s'agit en effet de « L'autorité ecclésiastique catholique et la justice sociale » et « Perspectives pastorales pour l'Eglise en Afrique noire, Réponse de Dieu au mal et à la souffrance », édités chez l'Harmattan. La dédicace de ces ouvrages a été faite le samedi 13 septembre dernier à l'église catholique Saint Antoine de Padou de Hanoukopé.

« L'autorité ecclésiastique catholique et la justice sociale » est un livre de 306 pages subdivisé en trois grandes parties. La première partie s'intéresse à l'engagement de l'église contemporaine en faveur de la justice sociale et signification du concept. La deuxième partie est consacrée à l'Autorité ecclésiastique et question de justice Sociale. La troisième partie traite du devoir de l'autorité ecclésiastique face à la justice

sociale. Dans cet ouvrage, l'auteur, Frère ZIKPI, montre que l'engagement à un certain niveau de l'autorité ecclésiastique catholique pour apporter une contribution à la promotion de la justice sociale constitue une charge intrinsèquement liée au ministère sacerdotal qui est à la fois le service de Dieu et service des hommes. « Ce livre est une réflexion sur comment, nous comme guide, nous pouvons imiter le seigneur dans la pratique de la justice en incitant la société ou les autorités temporaires à œuvrer ensemble pour un mieux-être », a-t-il expliqué.

En quoi la foi au Christ Jésus peut aider à surmonter les difficultés de la vie, à vaincre le désespoir et à construire un monde meilleur ? Telle est la question fondamentale à laquelle répond le deuxième livre de l'auteur qui a pour titre « Perspectives pastorales pour l'Eglise en Afrique noire, Réponse de Dieu au mal et à la souffrance ». Composé de 100 pages, cet ouvrage est aussi subdivisé en trois parties notamment, le mal et la souffrance, la croix du Christ, un mystère et la croix du Christ, réponse de Dieu au mal et à la souffrance : Perspectives pastorales pour l'église en Afrique noire. Par ce livre, l'auteur veut contribuer à retrouver les énergies de la foi chrétienne pour vaincre le mal et la souffrance à l'image du Seigneur Jésus, en particulier en Afrique Subsaharienne.

De nationalité togolaise, le Frère ZIKPI Kokouvi Paul est franciscain de l'Ordre des Frères Mineurs (OFM). Il entre chez les Franciscains en 1996 et fut ordonné diacre puis prêtre en 2006. Après avoir été Vicaire paroissial pendant un an et Formateur au scolasticat de philosophie pendant deux ans, il poursuit ses études en théologie Morale à Fbme à partir de 2009 où il obtiendra sa Licence en 2011 et son doctorat en 2013.

Londou KAWANA

Championnat Ouest Afrique d'haltérophilie et de culturisme
LE TOGO EN BONNE PLACE PARMI
LES CHAMPIONS



Le quartier Forever à Lomé a accueilli du 5 au 7 septembre le championnat Ouest Afrique d'haltérophilie et de culturisme. Le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo, pays organisateur, ont pris part à cette célébration du sport qui s'est déroulée dans une ambiance festive. Pour son niveau assez élevé dans ce sport, le Mali a été l'invité spécial du championnat. D'autres pays de la sous-région auraient bien souhaité être de la partie mais la maladie à virus Ebola leur a privé de cette fête. Une quarantaine d'athlètes regroupés en deux catégories, les poids légers de moins de 90 Kg et les poids lourds de 90 Kg et plus ont démontré leurs compétences dans

quatre disciplines, le power lifting, la soulevée de pierre, la résistance et le Body Show. Le grand prix a été remporté par le Ghanéen Dja Assamoah qui est reparti avec une superbe voiture, une médaille d'or et d'autres cadeaux. Les athlètes togolais n'ont pas aussi démerité. Kouglénou Albert et Badjida Sago ont décroché chacun une médaille d'or respectivement au niveau du poids léger et la Résistance. Le Togo remporte aussi deux médailles d'argent, une pour le poids léger et l'autre au poids lourd. Dans la discipline du Posing ou du Body Show, le Togo se contente de la médaille de bronze. Pour le champion Ouest Afrique de

l'haltérophilie, Dja Assamoah, seul Dieu peut faire de l'homme un champion. « Tu peux être fort mais si Dieu ne te choisit pas pour être un champion, tu ne le seras pas », a-t-il laissé entendre. Selon le promoteur de ce championnat, M. Emile KAMASSA, l'haltérophilie est un sport très peu connu au Togo et la population n'hésite pas à coller de sales étiquettes aux pratiquants de ce sport. Par ce championnat, il compte alors imprimer une nouvelle image au Bodybuilding.

Au cours de l'apothéose du dimanche 7 septembre, l'invité d'honneur, le Mali, a fait une démonstration d'haltérophilie. Les anciens noms et champions du body building togolais dont le promoteur Emile KAMASSE, trois fois champions au Burkina Faso, ont été honorés par des médailles pour leurs efforts.

Jusqu'aujourd'hui, le Togo ne dispose pas encore d'une Fédération togolaise d'haltérophilie et de culturisme. Pour aller vers cette formalisation, le Directeur national des sports M. Eloi Salo Koffi demande aux différentes associations qui pratiquent ce sport de fédérer leurs forces pour bénéficier de l'accompagnement technique du ministère des sports afin d'installer formellement une fédération togolaise d'haltérophilie et de culturisme.

Londou KAWANA

Concours d'animation radio, Viva Hollidays 2014

RADIO ZEPHYR RECOMPENSE LES GAGNANTS



Pendant chaque vacance scolaire, le Radio Zéphyr organise un concours d'animation à l'intention des jeunes vacanciers. Cette année encore, la 13e édition du concours d'animation radio estampillé « Viva hollidays » a tenu ses promesses. A l'issue de ce programme qui a enregistré 60 candidats au départ, c'est M. AMENYRA Komi Edem qui remporte le premier prix. Il est suivi d'AZEGLLO Magloire et ZONU Komlan qui occupent respectivement la 2e et la 3e place. Vendredi dernier, ils sont rentrés en possession de leur trophée au cours de la cérémonie de remise des Trophées Animation Radio 2014 en présence de plusieurs personnalités et acteurs de la presse togolaise.

Le premier, AMENYRA Komi repart avec un trophée Zéphyr et diverses récompenses, le tout évalué à 500 mille FCFA. Le suivant, AZEGLLO Magloire, et le 3e, ZONU Komlan, repartent chacun avec un trophée Zéphyr et d'autres prix estimés respectivement à 400 et 300 mille FCFA.

Lancé depuis 2002, « Viva Hollydays » est une plate forme d'expression qui permet aux animateurs radio en herbes de s'initier au métier de la

radio avec des notions essentielles en animation pendant les vacances. Il se présente sous la forme pratique comme une session de formation aux notions essentielles du journalisme et de l'animation radio par la réalisation et la diffusion d'une émission. Pour cette 13e édition, un accent particulier a été mis sur la formation des candidats. « Les candidats ont reçu une série de formation notamment sur la déontologie, les techniques de reportage et la préparation d'un conducteur d'émission », a indiqué Patrick E. BLANDE, Directeur de radio Zéphyr.

Selon le Directeur Patrick E. BLANDE, tout le parcours depuis 2010 est satisfaisant. « Ils sont nombreux, ces Vivaholidéens, si vous me permettez le terme, qui sont employés par les médias de la place, aussi bien à la télé, radio, dans la presse écrite que dans la presse en ligne. Il y en a qui sont leurs propres employeurs parce qu'ils ont créé leurs médias dont ils sont patrons », s'est t-il félicité. Aujourd'hui, ce concept a été même repris par plusieurs médias audiovisuels au Togo.

L K

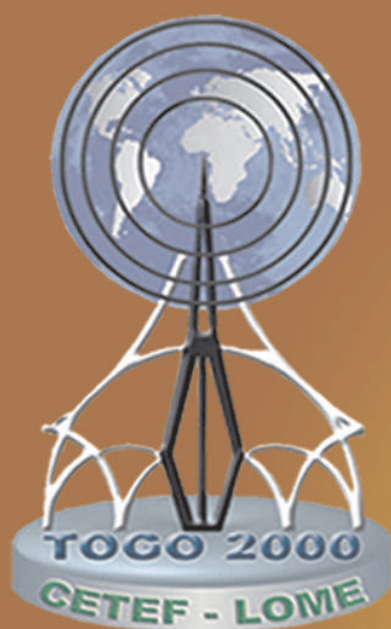
Festival Clap Ivoire 2014
POUR UNE PREMIERE
FOIS, LE GRAND PRIX
REVIENT AU TOGO

Le grand festival des jeunes cinéastes africains, Clap Ivoire, s'est tenu du 2 au 6 septembre 2014. Pour la présente édition, la 14e du genre, une vingtaine de jeunes réalisateurs et techniciens de l'espace UEMOA et de la CEDEAO ont concouru à travers des courts métrages, des films documentaires et des fictions. Le Togo a été représenté à cette fête du cinéma par deux jeunes cinéastes, M'Maka Joël Tchadre et Maxime Tchicoun qui ont hissé haut le drapeau togolais en terre ivoirienne en remportant au Total 5 prix. Pour la première fois dans l'histoire de ce festival, le Togo a décroché le grand prix Kodjo Eboüle Clap Ivoire grâce au documentaire "Nana Benz, Reines Du Textile Africain" de M'Maka Joël Tchadre. Il reçoit aussi le prix de l'intégration africaine. « Les avals du Grand Bleu » arrache les prix Canal + de la meilleure interprétation féminine, celui du meilleur scénario et le Trophée UEMOA de la meilleure fiction.

Le jury a évalué au Total 20 films documentaires et 9 films de fictions. Pour Prof. Yacouba Konaté, Président de jury, l'évaluation a concerné l'analyse du scénario, de la qualité du son, de l'image et de la post production. Ces prix décrochés par le Togo viennent galvaniser tous les acteurs du cinéma Togolais qui cherchent à s'imposer dans la sous-région. Cette distinction doit aussi être maintenue par un travail bien fait qui pourra mériter d'autres distinctions à des compétitions de très haut niveau.

Initié depuis 2000, le festival Clap Ivoire récompense chaque année les jeunes cinéastes de la sous-région qui soumettent leurs productions dans la catégorie Documentaire ou fiction. Pour M. Maurice Kouakou, ministre ivoirien de la culture et de la francophonie le cinéma est un secteur porteur de l'industrie culturelle et de relance de l'économie africaine. Il invite alors les jeunes cinéastes africains à incarner l'image d'une Afrique qui gagne. « Nous croyons au pouvoir du cinéma africain de faire de l'homme noir d'Afrique un continent de force. Donc, la mission qui pèse sur vos épaules, jeunes cinéastes, c'est d'incarner l'image d'une Afrique qui gagne, qui triomphe des maladies, de la misère, des guerres civiles », a-t-il dit.

Hubert LENOIR



21 Nov.
8 Déc.
2014

12^{ème}
Foire
LOME

Foire de toutes les opportunités

COMMUNIQUE

Pour des raisons de sécurité, d'harmonie et de commodité, la Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) invite tous les exposants ayant réservé des espaces nus en vue de construire eux-mêmes leurs stands à soumettre au Service Technique dudit Centre, le plan de construction au plus tard le 10 octobre 2014, délai de rigueur.

La Direction dispose de deux (2) jours francs pour la validation de chaque plan.

La Direction du CETEF compte sur la bonne volonté et la bonne compréhension de tous afin d'assurer la bonne organisation de la 12^{ème} Foire Internationale de Lomé.

CETEF - LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 30 38 48 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg